

Comment valider mon dossier ? (le transmettre à la Collectivité)

Votre dossier n'est pas validé, et de ce fait, non transmis à la collectivité, il est toujours en instance de l'être par vos soins.



Pour le retrouver, après vous être connecté, vous devez cliquer sur la rubrique « SUIVRE MES DOSSIERS » en haut à droite de votre écran :

Gestion des subventions et des aides individuelles
Les services en ligne

RECHERCHER UNE AIDE

SUIVRE MES DOSSIERS

Identifier le dossier à l'aide de son numéro.

Pour chaque dossier, vous pouvez avoir deux icônes, une pour **consulter**  et l'autre pour **accéder à mon dossier en modification**  (cette dernière disparaît lorsque vous n'avez pas accès à votre dossier), cliquer sur cette dernière.

Pour transmettre votre dossier à la collectivité et afin qu'il soit traité par nos services, cliquer sur **Valider** en bas à droite de votre écran.

→ Un accusé-réception est envoyé vers votre adresse mail (si une adresse valide a été saisie par le déposant dans la rubrique « Mes Infos personnelles » / Mon compte).